

## Communiqué de presse

# Les économies dans la formation, la recherche et l'innovation vont renforcer la pénurie de main-d'œuvre et nuire à l'économie suisse

**Le programme d'allègement des finances fédérales 2027 prévoit des économies dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) à hauteur de plus de 460 millions de francs par an. Avec les mesures proposées par le Conseil fédéral dans le cadre de la consultation, il sera encore plus difficile pour les hautes écoles de former la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à l'économie suisse. Le désinvestissement proposé dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation aura un impact sur l'économie suisse : un franc économisé par la Confédération signifie une perte pour l'économie jusqu'à cinq fois supérieure. Les actrices et les acteurs du domaine FRI demandent au Conseil fédéral de renoncer à ces économies massives.**

*Berne, le 11 février 2025* – Le 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a mis son projet de programme d'allègement des finances fédérales 2027 en consultation. Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) est touché de plein fouet par les allègements. Le Conseil fédéral propose d'y réaliser plus de 460 millions de francs d'économies par an ; ces économies toucheront la formation professionnelle, la formation continue, l'ensemble des hautes écoles, ainsi que les institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation. Les allègements prévus par le Conseil fédéral reviennent à ramener les investissements dans le domaine FRI à plus de cinq années en arrière. Ce désinvestissement aura des conséquences profondes sur l'économie et la société suisses.

### **Les hautes écoles ne pourront pas répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée**

La Confédération finance le Domaine des EPF et contribue au financement de la formation des étudiant-es des universités cantonales et des hautes écoles spécialisées. Le Conseil fédéral envisage aujourd'hui de réduire la contribution fédérale dans tous les types de hautes écoles. Si elle n'est pas compensée, la baisse du financement fédéral ne permettra pas aux hautes écoles de faire face à la hausse du nombre d'étudiant-es attendue (+18% dans les dix prochaines années) et de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée exprimés par l'économie. Si elle est compensée par une hausse des taxes d'études, comme le suggère le Conseil fédéral, la baisse du financement fédéral aura un impact sur l'égalité des chances et induira des dépenses supplémentaires importantes dans les cantons en matière de bourses de formation.

### **Recherche et innovation : l'impact sur l'économie dépasse largement le milliard de francs**

Le Conseil fédéral propose de réduire de 10% le financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et d'Innosuisse, l'agence pour la promotion de l'innovation. Le FNS devrait être touché par cette réduction dès 2026. Entre 2026 et 2028, le FNS devrait donc réaliser des économies d'au moins 400 millions de francs, l'obligeant à refuser de financer 700 projets de recherche qui rempliraient pourtant tous les critères d'excellence scientifique ; 2'000 postes de jeunes chercheuses et

chercheurs ne pourront plus être financés dans les hautes écoles. L'impact sur l'économie des coupes proposée dans l'encouragement de la recherche peut être évalué à 1,2 milliards de francs au moins, selon des études sur le retour sur investissement. Un franc investi dans la recherche génère en effet une plus-value économique de trois à cinq francs.

S'agissant d'Innosuisse, le Conseil fédéral prévoit une coupe de la contribution fédérale de plus de 30 millions de francs par an dans le budget de l'agence. Il propose de revenir sur les récents aménagements acceptés par le Parlement dans le cadre d'une révision de la LERI pour permettre à Innosuisse de soutenir de façon plus agile les projets innovants et les start-ups. Selon les estimations actuelles, plus de 60 projets innovants conjointement portés par l'économie et la science ne pourraient plus être financés chaque année, dans des domaines comme la digitalisation et la durabilité sociale et environnementale. Avec la contribution essentielle que l'encouragement de l'innovation d'Innosuisse apporte à la création de valeur des entreprises soutenues, les pertes économiques seront elles aussi plusieurs fois supérieures aux économies réalisées.

### **Le domaine FRI assure un retour sur investissement impressionnant**

Depuis des décennies, la Confédération et les cantons investissent avec constance dans le domaine FRI et lui accordent une priorité stratégique. Depuis 2000, le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale assurent une croissance stable et durable des moyens dévolus à ce domaine. Après vingt-cinq années d'efforts, les indicateurs montrent un retour sur investissement impressionnant. Les hautes écoles suisses font partie des meilleures du monde : par exemple, l'ETH Zurich, l'EPFL et les universités de Berne, Bâle, Lausanne et Genève figurent dans le top 200 du ranking mondial du *Times Higher Education*. Depuis 2010, la Suisse est systématiquement en tête du classement des pays les plus innovants au monde, selon l'index de l'innovation mené par l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI). Le nombre d'étudiant-es a plus que doublé dans les hautes écoles suisses depuis l'an 2000, et la Suisse a continué à développer son système de formation duale, l'apprentissage, qui reste le premier choix des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire, tout en améliorant la perméabilité avec la formation académique.

Investir dans la formation, la recherche et l'innovation, c'est investir dans la prospérité de la Suisse. Mais c'est aussi la rendre plus sûre face au cyber-risque, aux dangers naturels, aux pandémies et aux dépendances énergétiques et technologiques. Les actrices et les acteurs du domaine FRI demandent au Conseil fédéral de renoncer à ces économies massives.

### **Informations détaillées des organisations**

[Fact-Sheet de swissuniversities](#)

[Fact-Sheet du Conseil des EPF](#)

[Fact-Sheet du Fonds national suisse FNS](#)

[Fact-Sheet d'Innosuisse](#)

[Fact-Sheet des Académies suisses des sciences a+](#)

### **Personnes de contact**

- Luciana Vaccaro, présidente de swissuniversities,  
Tél. : +41 58 900 00 07, email : [luciana.vaccaro@swissuniversities.ch](mailto:luciana.vaccaro@swissuniversities.ch)
- Michael O. Hengartner, président du Conseil des EPF,  
Tél. : +41 58 856 86 01, email : [michael.hengartner@ethrat.ch](mailto:michael.hengartner@ethrat.ch)
- Torsten Schwede, président du Conseil de la recherche du FNS,  
Tél. : +41 31 308 22 22, email : [torsten.schwede@snf.ch](mailto:torsten.schwede@snf.ch)
- Dominique Gruhl-Bégin, directrice d'Innosuisse,  
Tél. : +41 31 463 69 49, email : [dominique.gruhl-begin@innosuisse.ch](mailto:dominique.gruhl-begin@innosuisse.ch)
- Yves Flückiger, président des Académies suisses des sciences (a+),  
Tél. : +41 31 306 92 20, email : [yves.flueckiger@akademien-schweiz.ch](mailto:yves.flueckiger@akademien-schweiz.ch)